

Autonomie des universités: licence Auchan ou master Areva ?

Après avoir créé lui-même les conditions d'une crise de l'université, le pouvoir entend aujourd'hui proposer sa solution: permettre aux universités d'aller chercher de l'argent ailleurs (entreprises, fondations privées, collectivités territoriales...). Et cette autonomie des universités s'accompagne d'une nouvelle baisse des crédits de l'État...et rend donc obligatoire la course effrénée à la subvention privée. Il ne faut pas être devin pour comprendre ce qui se cache derrière cette loi d'autonomie (LRU) du gouvernement Sarko-MEDEF.

Après des dizaines d'années de pénuries budgétaires, de gel des crédits de l'État, l'université connaît une crise ! Pourtant, prétendre la régler par une fausse autonomie financière ne servira qu'à la mettre sous une autre dépendance que celle de l'État.

Une université autonome...

...au service des intérêts privés !

Naturellement, les nouveaux investisseurs de l'université n'entendent pas les financer par bonté d'âme ! Ils attendent un retour sur investissement. Que ce soit les grandes entreprises, orientant la recherche selon leurs intérêts, ou les régions ou villes voulant une université de prestige pour attirer les habitants et les entreprises.

Drôle d'autonomie que de passer sous le contrôle des intérêts privés ! Et ce contrôle sera bien assuré puisque la LRU prévoit de diminuer les places attribuées aux élus des étudiant-e-s et des personnels dans les conseils centraux (CA, CEVU) pour donner le rôle principal aux représentants extérieurs (collectivités territoriales, entreprises...), choisis par le président seul !

Des universités autonomes...

...en concurrence !

Il va de soi qu'à partir du moment où les universités devront trouver elles-mêmes une partie de leur financement, une concurrence se mettra en place à différents niveaux:

- ★ Concurrence entre les différentes filières, plus ou moins intéressantes pour les investisseurs (certaines filières délaissées réduiront leurs capacités d'accueil... ou seront supprimées !)
- ★ Concurrence entre les universités situées dans des régions riches, comprenant de nombreuses grandes entreprises, et les universités situées

dans des plus petites villes ou des régions en crise.

- ★ Concurrence entre les universités déjà suffisamment riches pour démarcher largement les investisseurs potentiels, et les petites universités.

Ce que nous propose cette loi, c'est un **système universitaire à l'américaine, profondément inégalitaire**, où les étudiant-e-s devront compenser les pénuries budgétaires, en payant des droits d'inscription toujours en hausse, et en restreignant l'accès aux facs ! Le prétexte économique servira donc à justifier une nouvelle sélection.

Une recherche autonome...

...contrôlée par les investisseurs !

Des exemples existent déjà: les universités de Nancy, dans le cadre d'un partenariat avec l'ANDRA (Agence National de Gestion des Déchets Radioactifs), ont du orienter leurs recherches en sciences humaines sur l'« acceptabilité » par les populations... alors que l'ANDRA recrute justement des personnes au niveau Master pour « faciliter le choix du futur site de stockage [de déchets nucléaires] et l'acceptabilité... » !

Bel exemple d'une **recherche universitaire autonome**...

Une résistance autonome !

Le mouvement de 2006 contre la loi dite « sur l'égalité des chances » a démontré que la lutte paie, et que les étudiants, étudiantes et personnels des universités, organisés démocratiquement, peuvent faire reculer le pouvoir étatique, pour promouvoir un autre modèle universitaire, égalitaire et réellement libéré des tutelles étatique et patronale.

**ALTERNATIVE
LIBERTAIRE**

Anticapitalisme
Autogestion

Actualité, réflexions, débats... lisez le mensuel *Alternative libertaire*

Lieux de vente sur: <http://mapage.noos.fr/alalsace/>

Table de presse: 2^{ème} mercredi du mois, patio de l'UMB, 13h30-15h30.

Vente: 2^{ème} samedi du mois, place du marché aux poissons, 11h-12h.